

Résumé de la réunion du mercredi 19 Février 2020 organisée par l'ED sur la formation doctorale, sur le Site de l'ED SHS et sur la plateforme ADUM

1. Présentation globale de la maquette de formation doctorale

<http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/presentation/regime-de-doctorants-inscrits-apres-2009/Offreformationdoctorale20192020.docx>

1.1 – Présentation détaillée de la maquette de formation doctorale selon votre profil :

• **Pour les salariés** (le statut de salarié est reconnu si le ou la doctorant(e) a un emploi d'une quotité de 50% à 100% pendant toute la durée de sa thèse).

• **Pour les non-salariés.**

Informations pratiques et générales :

☞ Pour valider un séminaire interdisciplinaire (modules A1, C1, C2) : Présence obligatoire à 3 journées ou + selon le choix du séminaire. (entre 18h et 20 heures de formation).

Pour valider un séminaire des différents parcours professionnalisant (module A2, B2), il faut être présent à 2 jours de formation en général (environ de 18 à 20h

Bien qu'il soit conseillé par l'ED de suivre toutes les séances d'un même séminaire la même année, il est possible de faire par exemple la séance 1 en 1^{ère} année de thèse et les séances 2 et 3 l'année d'après.

☞ **Cas particulier des doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral :**
Le statut de doctorant contractuel avec une activité complémentaire durant toute la durée de la thèse, à hauteur de 64H (par an) permet uniquement de valider le module B2.

1.2. Pour les salariés et les retraités:

Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

Module A1

1 séminaire interdisciplinaire ED (à choisir sur <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires> S'inscrire au moins à 3 journées obligatoires ou + selon le choix du séminaire)

Puis 3 éléments au choix parmi :

• **Formations numériques** (Plaquette du DCE : de la page 81 à la page 91) ;

• **Humanités numériques** : les données de la recherche dans les thèses de doctorat » que vous trouvez dans <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

• **Traduction : théorie et méthodologie**, que vous retrouverez dans : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

• **Communication numérique et sciences sociales**, que vous retrouverez dans : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

• **Autre formation méthodologique du DCE** ;

• **Toute formation équivalente** suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED

Module A2

Validé avec le statut de salarié (de 50% à 100% pendant toute la durée de la thèse)

Pour la validation du module, il vous suffira de justifier de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral ou d'un justificatif de retraite pour les retraités.

Module B1

Anglais niveau B2 (ou C1 si vous dépendez du Laboratoire CECILLE)

Le module sera validé obligatoirement par **une certification**. Exemples : soit par le CLES (que vous pouvez passer gratuitement lorsque vous êtes inscrit(e)s à Lille), soit par le TOIEC, soit par le TOFFEL...) Pour les doctorant(e)s extérieur(e)s : se renseigner auprès de votre établissement.

Vous pouvez également suivre les cours d'anglais de Michael Markey, proposés par l'ED avec une évaluation en fin d'année.

Soit le cours hybride proposé par Claire Hélie avec une évaluation.

Il est préférable de valider le module de langue par l'anglais mais exceptionnellement, une autre langue peut-être aussi validée.

Le français niveau B2 est obligatoire pour les doctorants non-francophones : des cours sont proposés à l'ED. Les doctorants intéressés doivent se rapprocher de Claudine Schneider : claudine.schneider@univ-lille.fr

Module B2

Validé avec le statut de salarié (de 50% à 100% pendant toute la durée de la thèse)

Pour la validation du module, il vous suffira de justifier de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral ou d'un justificatif de retraite pour les retraités.

Validation par le laboratoire de 30 crédits

Module C1

Validé, en accord avec votre Laboratoire, avec le statut de salarié (de 50% à 100% pendant toute la durée de la thèse)

Pour la validation du module, il vous suffira de justifier de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral ou d'un justificatif de retraite pour les retraités.

Module C2

. **Séminaire disciplinaire de votre laboratoire** (différent du C1)

OU

. **Séminaire interdisciplinaire de l'ED** (différent du A1 ou du C1).

Module D1

Validé, en accord avec votre Laboratoire, avec le statut de salarié (de 50% à 100% pendant toute la durée de la thèse)

Pour la validation du module, il vous suffira de justifier de votre contrat de travail ou de votre relevé d'imposition si vous êtes en libéral ou d'un justificatif de retraite pour les retraités.

Module D2

2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) **ET 1 article accepté** ou mis en ligne sur un site labellisé (*article de revue, actes de colloques*)

(Pour la validation du module il faudra justifier :

- par des attestations ou tout autre document de vos communications orales ;
- par toute justification qui certifie votre publication (mail ; liens vers l'article...)

1.3. Pour les non-salariés :

Validation par l'Ecole doctorale de 30 crédits

Module A1

3 éléments obligatoires :

• **Valorisation du doctorat** (à partir de la 2^{ème} année ; 1 journée au choix dans le calendrier : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

• **Journée carrières** (Session de 2 jours) ou participation à 3 Cafés-Doc, calendriers que vous trouverez ici <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>

• **1 séminaire interdisciplinaire ED** (à choisir sur <https://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/seminaires-interdisciplinaires> (3 journées obligatoires du même séminaire ou + selon le choix du séminaire)

Puis 1 élément au choix parmi :

- **Formations numériques** (Plaquette du DCE : de la page 81 à la page 91) ;
- **Humanités numériques** : les données de la recherche dans les thèses de doctorat » que vous trouverez dans <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- **Traduction : théorie et méthodologie**, que vous trouverez dans : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- **Communication numérique et sciences sociales**, que vous trouverez dans : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led/outils-et-methodes>
- **Autre formation méthodologique du DCE** ;
- **Toute formation équivalente suivie dans un autre établissement en France ou à l'étranger avec accord de l'ED**

Module A2 (qui doit être **différent du module B2**) :

1 élément au choix parmi :

- **parcours enseignement supérieur et recherche** (Plaquette du DCE)
- **parcours administration et valorisation de la recherche** (en cours de programmation par l'ED) ;
- **parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise** (Plaquette du DCE)

Module B1

Anglais niveau B2 (ou C1 si vous dépendez du Laboratoire CECILLE)

Le module sera validé obligatoirement par **une certification**. Exemples : soit par le CLES (que vous pouvez passer gratuitement lorsque vous êtes inscrit(e)s à Lille), soit par le TOIEC, soit par le TOFFEL...) Pour les doctorant(e)s extérieur(e)s : se renseigner auprès de votre établissement.

Vous pouvez également suivre les cours d'anglais de Michael Markey, proposés par l'ED avec une évaluation en fin d'année.

Soit le cours hybride proposé par Claire Hélie avec une évaluation.

Il est préférable de valider le module de langue par l'anglais mais exceptionnellement, une autre langue peut-être aussi validée.

Le français niveau B2 est obligatoire pour les doctorants non-francophones : des cours sont proposés à l'ED. Les doctorants intéressés doivent se rapprocher de Claudine Schneider : claudine.schneider@univ-lille.fr

Module B2

1 élément au choix parmi (qui doit être **différent du module A2**) :

- **parcours enseignement supérieur et recherche**
- **parcours administration et valorisation de la recherche**
- **parcours connaissance de l'entreprise et création d'entreprise**

- **autres formation du DCE** (2 jours de présence au même module = validation) ;
- **validation de l'activité complémentaire** rémunérée des doctorants contractuels durant toute la durée de la thèse à hauteur de 64H (par an).

Validation par le laboratoire de 30 crédits

Module C1

- Séminaire disciplinaire de votre laboratoire
OU :
- Séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (**différent du séminaire validé en A1 et C2**)
OU
- Université d'été
OU
- Autre (sur proposition du doctorant et accord de votre laboratoire)

Module C2

- Séminaire disciplinaire de votre laboratoire (**différent du C1**)
OU
- séminaire interdisciplinaire organisé par l'ED (**différent du A1 et du C1**)

Module D1

1 élément au choix parmi :

- **participation aux activités du laboratoire ou de l'ED** (*co-organisation ou participation active à : journées d'études, colloques, journées « jeunes chercheurs », mandat association des doctorants ou mandat universitaire, projet ANR, exposition, performance artistique, ouvrage, traduction, actes de colloques, collaboration en groupe de travail, workshop....*)
- **validation d'un stage d'au moins 1 mois** (*hors université d'inscription et hors cotutelle*) : recherche en centre spécialisé, archives, bibliothèque, entreprise..
- **validation du séjour de plus de 3 mois à l'étranger** pour tout doctorant.

Module D2

2 communications orales (JE, Colloque, Symposium ou séminaire de recherche) **ET 1** article accepté ou mis en ligne sur un site labellisé (*article de revue, actes de colloques*)

(Pour la validation du module il faudra justifier :

- par des attestations ou tout autre document de vos communications orales ;
- par toute justifications qui indique votre publication dans une revue scientifique (mail ; liens vers l'article...)

2/Généralités sur le site de l'ED SHS de Lille :

<http://edshs.meshs.fr/>

Retrouvez la majorité des informations sur les liens suivants :

- Rubrique « **Actualités** » : <http://edshs.meshs.fr/a-noter/actualites>
- Rubrique « **Formation doctorale** » : <http://edshs.meshs.fr/formation-doctorale/formation-validee-par-led>

Vous trouverez également l'item « **Kit du doctorant** » qui vous dirige vers des liens et téléchargements de documents nécessaires au bon déroulement de votre doctorat : <http://edshs.meshs.fr/kit-du-doctorant-1>.

Nous vous invitons à consulter régulièrement ce site pour vous informer des dernières actualités.

3/ Quelques rappels et informations importantes sur l'application ADUM : <https://www.adum.fr/index.pl>

Vous avez cette année, effectué votre inscription pédagogique via ADUM qui, je vous le rappelle, est une nouvelle application nationale. Chaque année votre réinscription se fera via cette application. ADUM vous permettra également d'accéder au catalogue des formations doctorales et de vous y inscrire.

Cette application est paramétrée petit à petit par rubrique. A l'heure d'aujourd'hui, le paramétrage de l'ensemble de la formation doctorale est en cours d'élaboration. Une fois, cette mise en place terminée, nous vous adresserons un mail afin pour vous informer de sur la procédure des validations.

Rappel important : la validation complète de la formation doctorale est **obligatoire avant la date de soutenance**.



Pour consulter le catalogue des formations doctorales aussi bien, celles de l'ED que celles du Collège Doctoral via ADUM, vous devez vous connecter sur votre compte puis à droite de votre écran vous trouverez le « catalogue ». Si vous avez un numéro de matricule définitif dans votre dossier ADUM, vous pouvez vous inscrire aux formations, en passant par ce catalogue. Pour ceux, qui ont encore un matricule provisoire, veuillez adresser un mail à Sabrina ABED (sabrina.abed@univ-lille.fr), pour vous inscrire à une formation.

Par ailleurs, pour toute formation, il est indispensable, de faire remplir par l'intervenant(e) une fiche individuelle de présence : <http://edshs.meshs.fr/kit-du-doctorant-1/Attestationpresenceindividuelle.pdf>

Cette feuille vous servira de justificatif pour la validation de vos modules.

Référentes à contacter pour la formation doctorale : Pascaline Lamblé (pascaline.lamble@univ-lille.fr) ;

Ou Sabrina ABED (sabrina.abed@univ-lille.fr) ;

Ou les représentants doctorants de votre Laboratoire.